

www.leyhnac.fr

Bulletin municipal 2023

16^{ème} édition



Leyhnac

SOMMAIRE

L'édito	2
Le budget	3-4
Le C.C.A.S	5-6
Assainissement et Eau Potable	7
Voirie et urbanisme	8-9
L'Auberge de Leyhnac	10
Leynh'art	11
A.P.E	12
Association M et J. Clauzet	13
Club de l'amitié	13
Comité des fêtes	14-15
A.C.C.A	16
Leyhnac Moto Quad	17
Association Ephémère	17
Association du Fort Médiéval	18
Association Sud Cantal Foot	19
Tarifs municipaux	20-21-22
Etat civil	23
Agents communaux	24
Les commémorations	25
Zoom producteurs et entrepreneurs	26-30
Infos diverses	31

Journal d'informations municipal diffusé gratuitement.

Directeur de la publication :
Laurent PICAROUGNE

Rédaction-Mise en page :
Commission communication

Crédits photos : Mairie de Leyhnac
Yves GRATACAP/Mike SMITH

Impression : Rapid Flyer/Dépôt légal à parution



L'édito du Maire



Chers habitants de Leynhac,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin d'informations municipales. Vous trouverez les réalisations 2023 et la vie communale et associative.

Sans distinction, je voudrais mettre l'accent sur 3 faits qui ont marqués l'année 2023.

- Tout d'abord la douloureuse décision prise par le Conseil municipal de fermer l'école publique : Après plusieurs rencontres et échanges avec les services de l'éducation nationale, les parents d'élèves, le personnel communal scolaire et compte tenu du très faible effectif d'enfants inscrits pour la rentrée 2023 (moins de 5 élèves), le conseil municipal a délibéré défavorablement pour le maintien de l'école. Ce n'est pas le maire seul qui a décidé, le choix a été collectif. Aussi cette année, les parents ont préféré scolariser majoritairement leurs enfants à l'école primaire de Maurs.
- Ensuite, l'auberge du village a trouvé de nouveaux repreneurs en juillet 2023. Nous souhaitons la bienvenue à Gaëlle et Cédric Santraine. J'espère que les habitants de Leynhac, nombreux, franchiront leur porte, pour passer de bons moments de convivialité, de rencontre et donner vie à notre bourg.
- Enfin, les travaux de construction du nouvel atelier communal ont commencé en novembre. Ce bâtiment, plus grand, mieux aménagé et plus fonctionnel, améliorera sensiblement les conditions de travail de nos agents techniques, et permettra le stationnement des véhicules, engins et matériels communaux dans un même lieu.

Dès la réception de ce chantier, l'aménagement d'une placette devant l'auberge est programmé, avec notamment la démolition de la vieille forge très vétuste.

Je tiens à remercier les agents communaux qui œuvrent pour améliorer et faciliter le quotidien des habitantes et des habitants.

Egalement, je félicite les bénévoles et les acteurs de nos associations qui proposent des animations de qualité et permettent le rayonnement de la commune.

De nouveaux projets seront engagés en 2024, en veillant à maintenir une bonne solvabilité financière de notre collectivité, sans avoir recours à une augmentation des taux d'imposition et du prix de l'eau :

- Poursuite de la phase 1 d'aménagement urbain,
- Diagnostic du réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration,
- Révision du zonage de l'assainissement collectif,
- Réfection de voiries communales,
- Etude de faisabilité de restauration du chœur de l'église.

Des demandes de subventions, indispensables pour la réalisation des projets d'investissement sont en cours.

En conclusion, une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. C'est donc avec un grand plaisir que je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année. Que 2024 vous apporte la santé, la réussite dans vos projets et des moments de bonheurs partagés.

Laurent Picarougne, Maire

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus des Conseils sur le site de la commune, disponible en téléchargement sur www.leyhnac.fr ou en mairie sur demande.



Le budget 2023

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 a été voté le 14 avril 2023. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat ou disponible sur le site communal <http://leynhac.fr>

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- De mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

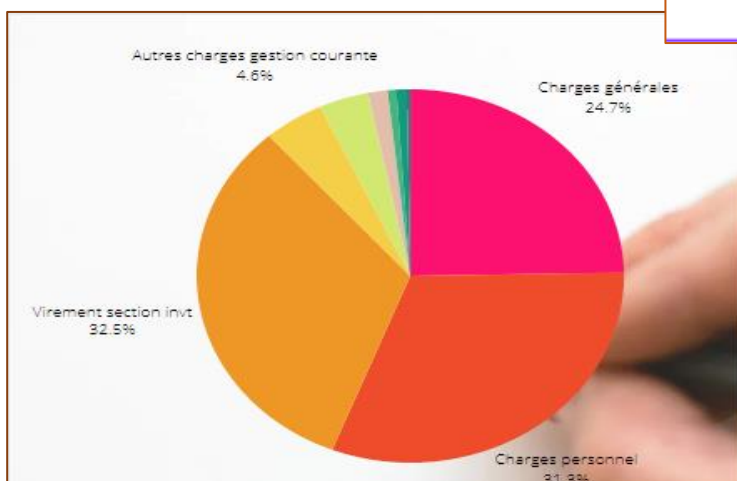
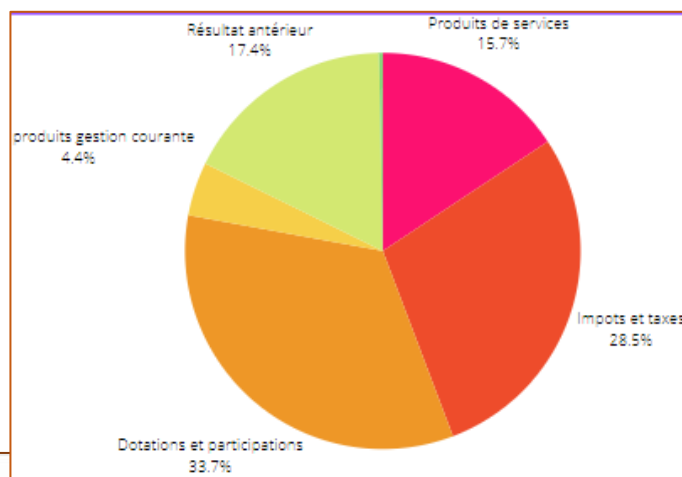
Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs santé, impôts, remboursement des crédits...)

Recettes de fonctionnement

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions. Elles représentent **531 206,71 €**



Dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées par les salaires, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et fournitures, les prestations de services effectués, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts à payer.

Elles représentent **531 206,71 €** en 2023.

Le budget 2023

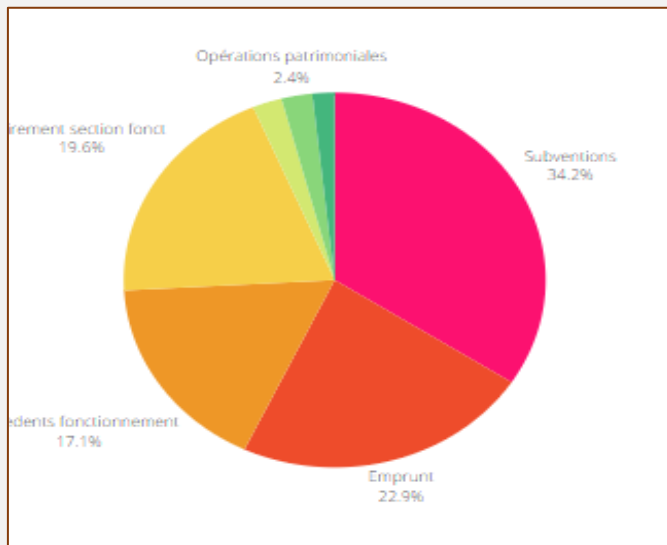
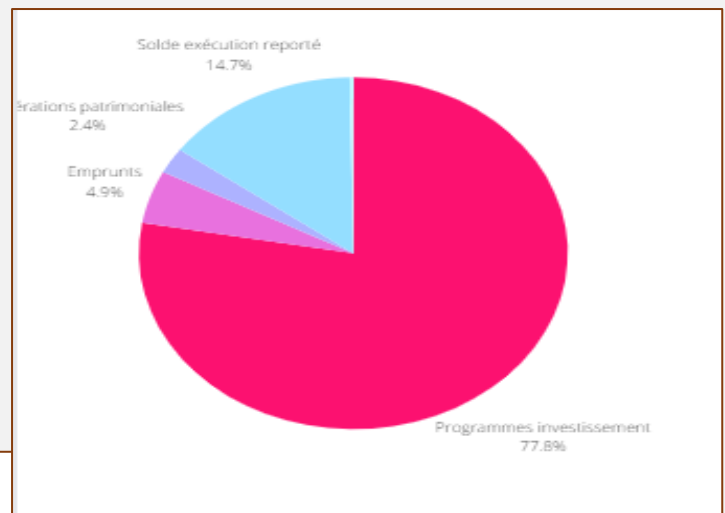
SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à la variation du patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Le budget d'investissement de la commune s'élève à **886 187,61 €**

Dépenses d'investissement

Toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.



Recettes d'investissement

Plusieurs types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus(par exemple : des subventions relatives à la réfection de la toiture de l'école ou du réseau d'éclairage public...), les emprunts et le remboursement du fonds de compensation pour la TVA.

Fiscalité de la commune

La commune a fait le choix de maintenir une programmation budgétaire visant à minimiser l'impact au niveau de ses administrés. Ainsi, les orientations pour l'année 2023 restent dans la continuité de celles engagées les années précédentes : Ne pas augmenter les impôts locaux. La commune n'a pas augmenté ses impôts locaux depuis 2014.

Les taux d'imposition (votés en 2023) sont les suivants :

- **41,39 %** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), en tenant compte du transfert aux communes de la TFPB Départementale
- **119,68 %** pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- **12,45%** pour la taxe d'habitation des résidences secondaires

Gérer au mieux les dépenses de fonctionnement pour compenser la baisse des dotations de l'Etat mais sans détériorer la qualité des services publics communaux. Poursuivre les investissements dont la commune, les citoyens, le commerce et les entreprises locales ont besoin, en dépit des moyens financiers réduits.



Actions du CCAS de l'année

Noces d'or

C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du C.C.A.S et le conseil municipal se sont retrouvés pour honorer deux couples de notre commune en leur offrant un plateau et un bouquet de fleurs pour leur noces d'or

Monsieur et Madame RIGAL le 24 décembre 2023

Monsieur et Madame BONNET le 23 décembre 2023

Aide aux familles

Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants sont scolarisés en écoles primaires, collèges ou lycées une aide forfaitaire de 6 € par nuitée dans la limite de 5 nuitées et par enfant.

Livret d'épargne : une somme de 35 € a été accordée VERDIER-ANTUNES Mia.



Vous connaissez un voisin ou une personne âgée qui souffre d'isolement :
Signalez-le au service du CCAS qui pourra évaluer, par l'intervention d'un professionnel, les démarches à entreprendre ou la nature de l'aide à apporter.



Repas et colis de Noël

Le dimanche 17 décembre 2023, a eu lieu le repas des aînés de plus de 65 ans.

Un vin d'honneur a été offert par la commune et après

le mot du maire, les 31 convives ont pris place pour déguster le délicieux repas préparé par l'Auberge de Leynhac.

Pour les personnes de plus de 80 ans, et n'ayant pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du C.C.A.S. soit 25 colis dont 14 simples, 2 doubles, 9 en maison de retraite.



Actualités communales

Assainissement et eau potable AEP

Dans le cadre de la loi « NOTRE », promulguée le 7 août 2015, la compétence eau potable et assainissement sera transférée à la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne (CCCC) au plus tard le 1 janvier 2026.

Pour cela, la CCCC envisage la création de 4 syndicats sur l'ensemble de son territoire (50 communes). Ces derniers devraient être opérationnels et autonomes dès le 1 janvier 2025.

Concernant le réseau d'assainissement, canalisations, regards, branchements particuliers et station d'épuration, la commune a signé une convention d'assistance et maîtrise d'ouvrage avec CIT (Cantal Ingénierie Territoire) afin de réaliser un diagnostic et une révision du zonage.

La consultation des entreprises pour exécuter ce travail a eu lieu au mois de décembre 2023, via la plateforme numérique « Achat Public ».

Cette mission sera effectuée dans le courant de l'année 2024.

Coût estimatif avant consultation : 42 000€ HT

Pour financer cette opération, la commune devrait percevoir :

- 30% de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- 50% de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

A l'issue de cette phase de diagnostic, il sera vraisemblablement nécessaire d'engager des travaux sur les réseaux d'assainissement et la station d'épuration estimés entre 400 à 500 000 €.



INFOS TRAVAUX VOIRIE



En 2023, des travaux de voirie ont été réalisés sur 3 voies communales :

- N° 22 : Le Bru
- N° 27 : Lacarbonnière
- N° 23 : Masviel



Le dérasement des accotements coupes d'eau et traversée busée ont été effectués par les agents communaux. L'entreprise ETPL a balayé les voiries, reprofilé la chaussée avec de la grave émulsion et enfin réalisé un revêtement bicouche sur environ 3,610 Kilomètres : coût de l'opération 81 822.80 € HT soit 98 187,36 € TTC.

La commune a bénéficié d'une aide du Conseil Départemental du Cantal au titre du FCS (Fond Cantal Solidaire) à hauteur de 10 000 €.

En complément, sur différents secteurs de la commune, du point à temps a également été fait, suite à une préparation (bouchage nid de poule avec de la grave émulsion) réalisée par les agents municipaux.

Divers fossés ont été curés et des passages busés pendant l'hiver 2022-2023.

Le programme d'élagage de l'ensemble des voiries communales défini sur 4 années, se terminera en 2024.



L'atelier communal



Les travaux de construction sont en cours malgré les péripéties administratives.

En effet, un premier appel d'offre a été publié en août 2022, mais pour des raisons de validité réglementaires et administratives, celui-ci a été annulé.

Un deuxième appel d'offre a été réalisé au mois de mai 2023 et a permis de signer le marché le 27 juillet 2023 avec les entreprises suivantes :

<u>Lot N°1</u> : Terrassements généraux Entreprise Hervé LAPIERRE 15120 Montsalvy	85 741.66 HT	<u>Lot N°6</u> : Isolation, Cloison, Peinture S.A.S. ROQUES 15130 Arpajon sur Cère	17 365.86 HT
<u>Lot N°2</u> : Maçonnerie Gros œuvre et Dallage S.A.S. BEAL AYMAR 15340 Puycapel	33 181.91 HT	<u>Lot N°7</u> : Carrelage, Faïence SARL ROUSSY CARRELAGE 15000 Aurillac	7 288.13 HT
<u>Lot N°3</u> : Charpente, Couverture, Bardage Entreprise Paul PECHAUD 15800 Vic sur Cère	91 956.88 HT	<u>Lot N°8</u> : Plomberie, Sanitaire, Ventilation Entreprise Laurent BRU 15340 Puycapel	6 089.07 HT
<u>Lot N°4</u> : Menuiseries extérieures Entreprise Sébastien BONHOURE 15600 Boisset	5 515.00 HT	<u>Lot N°9</u> : Electricité Entreprise FERNANDEZ – MEGHE 15600 Saint Etienne de Maurs	9 450.00 HT
<u>Lot N°5</u> : Menuiseries intérieures Entreprise Sébastien BONHOURE 15600 Boisset	9 935.00 HT		

Total des travaux 266 523.51 HT

Par ailleurs, diverses entreprises sont intervenues ou interviennent pour la réalisation du projet (maîtrise d'œuvre et bureau de contrôle).

✓ Métafore, agence d'architecture 15000 Aurillac	23 714.31 HT	✓ LD GEOTECH Adour (Etude du sol) 64200 Biarritz	3 900.00 HT
✓ VERITAS bureau de contrôle (Conformité technique) 15000 Aurillac	2 300.00 HT	✓ CAUMON NAU (Démolition du hangar Mas) 15600 Maurs	19 940.00 HT
✓ AB Ingénierie (Sécurité et protection santé) 15000 Aurillac	3 435.00 HT	✓ SCP ALLO CLAVEIROLE (Géomètre) 15000 Aurillac	585.00 HT

Total : 53 874.31 HT

Les travaux de terrassement ont débuté le 21 novembre 2023. La livraison du bâtiment est programmée pour juin 2024.

L'étude économique pour les travaux d'aménagement d'une placette devant l'auberge, à la place de la vieille forge, qui sera démolie après construction du nouvel atelier communal, est toujours en cours.

Le coût estimatif est budgétisé à 130 000 – 150 000 € HT.

Cette phase 1 d'aménagement « URBAIN » construction d'un atelier communal et aménagement d'une placette devant l'auberge est réalisable grâce à l'engagement financier conséquent obtenu auprès de nos institutions.

Plan de financement du projet

L'ETAT :

- **Au titre de la DETR (Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux) 105 600 €**
- **Au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 96 485 €**

La Région Auvergne Rhône Alpes :

- **Bonus relance 42 000 €**

Le Conseil Départemental du Cantal :

- **FSC (Fonds Cantal Solidaire) 24 000 €**
- **FCl (Fonds Cantal Innovation) 39 600 €**

Total : 307 685 €

Soit 60 à 70 % du projet

L'Auberge de Leynhac

Depuis le 13 juillet, nous avons rouvert l'Auberge.

Nous avons comme souhait de créer un lieu convivial et de retrouvailles pour les habitants du village.

Nous proposons la semaine un menu ouvrier à 14€90 et le week-end des menus plus « élaboré » à 17€90,

Nous proposons également des soirées à thèmes (Année 80, Halloween, Beaujolais nouveau,...).

Originaires des Hauts de France, c'est avec plaisir que nous partageons avec vous les bons petits plats du Nord (Tarte fine au maroilles, carbonade flamande, welsh...)

Nous sommes également disponibles si vous avez des événements à organiser (Anniversaire, repas d'association, buffet pour cérémonie ...).

Nous tenons à remercier la municipalité pour la confiance qui nous a été apportée lors de la reprise de l'Auberge.

N'hésitez pas à nous contacter au **07.86.96.31.50** pour toutes questions ou renseignements complémentaires.

Au plaisir de vous recevoir

Gaëlle et Cédric

Site Facebook : [Auberge de Leynhac, restaurant, chambre d'hôtes](#)

Cette année l'association Leynh'Art a présenté trois événements :



En mars : Théâtre avec le GIA Théâtre « Comédie burlesque »

En juillet : Repas Concert : Animation du groupe : Babmann Trio (Pop Rock Blues) avec cochon à la broche (Les serres de st Constant).

En novembre : Soirée Contes : avec Clément BOUSCAREL « Conteur Paysan ».

Chaque animation a connu un réel succès.



Pour l'année 2024 , nous envisageons :

Le dimanche 3 mars : l'après-midi à l'église de Leynhac

Une Chorale avec « Les Troubadours Bagnacois »



Le samedi 20 juillet : en soirée repas concert dansant Avec « The Gus Bacchus group »

Le dimanche 29 Septembre : un après-midi Occitan « Venetz far quatre oras tot en oc » à la salle des fêtes



Notre objectif est de promouvoir : la rencontre, l'échange, le partage et de participer au développement culturel de la jeunesse et des adultes de tous milieux .

Venez nous rejoindre , nous avons toujours besoin d'idées nouvelles .



C'est avec une certaine émotion que nous écrivons le « dernier » article de l'association des parents d'élèves de Leynhac.... Association créée en 1955...

Mais revenons tout de même brièvement sur cette année scolaire écoulée. Lors de l'assemblée générale qui avait eu lieu à l'automne 2022, un nouveau bureau avait été élu :

- *Morgane Vidalenc présidente et Marie Malbert, vice-présidente
- * Céline Fontange, trésorière et Héléna de Brito, co-trésorière
- * Priscilla Blaizac, secrétaire

Nos élèves ont pu bénéficier de séances de relaxation, d'une sortie scolaire à La Ségalassière au Jardin Conté, sans oublier le passage du Père Noël....

Quant aux manifestations, seule la fête de l'école a été proposée ; fête de l'école ô combien chère aux gens présents en ce 6 juillet 2023, puisqu'elle «sonnait» la fin de



notre chère école de Leynhac.

Le 10 novembre 2023, une réunion a été organisée afin de statuer sur la destination des fonds restants, avec les parents actuels et les anciens parents d'élèves ; l'idée majeure qui ressortait était d'en faire bénéficier les enfants de Leynhac. Il a donc été décidé de s'allier au projet de la mairie qui va créer un espace jeux à côté de l'auberge, et donc de financer soit une table de ping-pong, soit un portique....

Par le biais de ce dernier article, nous remercions vivement toutes les personnes qui ont œuvré et gravité autour de cette association. Un grand merci également à toutes les personnes qui ont participé aux manifestations proposées. Nous n'oublions pas non plus la mairie, qui a toujours été présente aux côtés de l'APE. Rappelons que sans l'existence de cette association, les élèves n'auraient pu bénéficier de toutes les sorties et activités, de tous les voyages scolaires, de tout le matériel pédagogique et culturel, ainsi que Noël.....

Nous vous souhaitons une très bonne année 2024, remplie de joies et de bonheurs simples, sans oublier une super santé !!



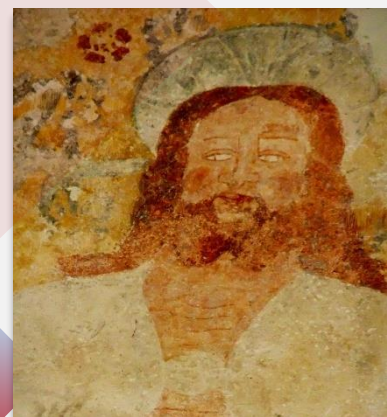
Le bureau de l'APE

Association Marguerite et Joseph Clauzet Les Amis de la Chapelle du Pont

2023 : le changement dans la continuité

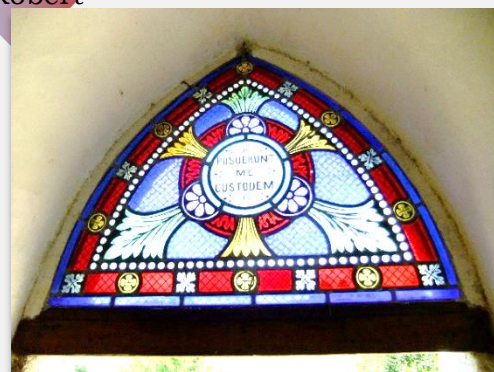


L'Assemblée Générale 2023 de l'Association, en présence du Maire, M. Laurent Picarougne, a vu un changement de gouvernance. Laurent Beau après 6 années de présidence a souhaité ne pas se représenter. C'est Corinne Bary, fille de Chantal Galtier-Lasfargues et petite nièce de Marguerite et Joseph Clauzet qui assurera désormais la présidence accompagnée de Marie-Claude Beau vice-présidente et secrétaire, et de Colette Robert trésorière.



Monsieur Laurent Beau sur proposition de la nouvelle présidente, est nommé co-président d'honneur avec Madame Chantal Galtier.

La nouvelle équipe se réjouit des nombreuses visites qu'a connues la Chapelle tous les jeudis après-midi tout au long de l'été, accueillies par des bénévoles qui racontent avec passion l'histoire de la Chapelle Notre Dame du Pont du XIIème siècle à aujourd'hui.



85 personnes en juillet, dont une quarantaine de jeunes du Pélé VTT, et plus de 50 personnes en août. Les visiteurs sont venus admirer les fresques et peintures magnifiques qui ont plus de 850 ans ! et la Vierge en bois doré du XVIIème à nouveau visible, présentée dans une structure de verre sécurisée.

La nouvelle équipe vous invite à venir les rejoindre pour continuer à sauvegarder ce patrimoine commun à tous les habitants de Leynhac et à faire partager à tous les amoureux du Cantal et de l'histoire de France ce bijou d'architecture posé dans son écrin de verdure.



Encore une année passée et nous n'avons guère bougé. Oui hélas, nous ne sommes pas très nombreux pour faire fonctionner le club. C'est sûr, entre les malades et les plus âgés nous n'avons pas beaucoup d'énergie mais je ne comprends pas que les jeunes retraités ne viennent pas nous rejoindre pour relancer le système.

C'est dommage pour Leynhac.

Cette année 2023 nous n'avons pas bougé, mais pour 2024 essayons de repartir sur une bonne voie.

Nous ne nous déplacerons pas beaucoup mais nous nous retrouverons entre nous. Allez courage !

Un peu de bonne volonté de la part de chacun et nous ferons ce que nous pouvons. Bonnes fêtes de fin d'année, tous mes vœux pour la nouvelle année, surtout la santé et courage à tous.

Jeunes retraités rejoignez-nous !!! Merci

Le comité des fêtes

Suite aux événements du mois d'avril, une assemblée générale extraordinaire a eu lieu et un nouveau bureau a vu le jour :

Aurore MARI en tant que Présidente,
Marie MALBERT, Trésorière
et Geneviève GINALHAC, secrétaire.

Et nous avons réussi, malgré tout, à vous proposer deux manifestations avec l'aide de nouveaux membres, de nos «jeunes» et de la mairie.

En effet, nous avons organisé le samedi 24 juin, les Feux de la St Jean au stade, qui ont marqué le début de l'été et des festivités sur la commune.



Quelques 130 personnes se sont régalingées des frites et chipolatas préparées par nos membres. Une bonne ambiance a régné autour du feu préparé par nos anciens. Une pensée toute particulière pour notre ami Pierrot, qui avait commencé à récupérer le poteau, cœur du feu ; merci à lui et bon rétablissement.

S'en est suivie, notre fête patronale du 15 août qui fut une très belle réussite ; joies, rires et bonne humeur, ont régné tout au long de la journée au sein d'une grande affluence qui avait répondu «présente ! ».

Le temps fut de la partie et les foodtrucks présents, ont assuré, du plat chaud à la glace, pour tous.

Le groupe Chris Evan's a proposé un beau spectacle avec des chansons de toutes générations. Les feux d'artifice ont eu lieu à côté du stade sur le terrain de Serge Valadou, que nous remercions vivement. La fin de la soirée s'est terminée dans une super ambiance grâce à notre «DJ Kévin».

- ✓ MERCI à nos chers conscrits d'hier et d'aujourd'hui, qui ont travaillé «d'arrache-pied» pour monter, démonter les structures afin de nous proposer les jeux de l'après-midi qui ont été une très belle réussite, tant dans l'idée que dans l'organisation ; qu'est-ce qu'on a ri !!! Un grand merci à M. Lamotte, notre commentateur de choc !!! Nos jeunes sont restés jusqu'au bout de la nuit et ont magnifiquement fêté leurs 18 ans même si certains les avaient déjà fêtés l'année dernière
- ✓ MERCI à vous, habitants de la commune, pour votre accueil chaleureux et votre réponse positive lors de la visite de nos conscrits pour la quête du 15 août. Sachez que ces dons nous permettent de financer une grande partie de notre fête.
- ✓ MERCI aux nouveaux membres et aux membres occasionnels pour leur implication ; toute aide, même minime est précieuse. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la simplicité.
- ✓ MERCI à Monsieur le maire et son équipe municipale pour leur aide morale et financière, sans qui, le comité n'existerait certainement plus. Ils ont toujours cru en la continuité de notre association.

MERCI à tous ceux qui ont répondu présents, que vous soyez de Leynhac ou d'ailleurs, aux deux manifestations de cette année écoulée

MERCI à Groupama, caisse locale de Leynhac pour son soutien financier.

Et aussi MERCI à Gaëlle & Cédric, nos aubergistes d'avoir joué le jeu, le soir du 15 août et de nous avoir préparé la soupe au fromage qui a régalié l'assistance.

L'assemblée générale du Comité des fêtes a eu lieu le vendredi 1er décembre 2023

Un nouveau bureau a été élu, les nouveaux membres sont les suivants :

Présidente Geneviève Ginalhac ;

Trésorière Marie Malbert ;

Trésorière adjointe Aurélie Caumon ;

Secrétaire Priscilla Blaizac"



Pour l'année 2024, nous prévoyons une belote en février ou mars, un vide-grenier avec une journée clôturée par un marché de pays le soir aux beaux jours, sans oublier nos Feux de la St Jean, fin juin et notre traditionnelle fête patronale du 15 août avec un beau programme en perspective...

Nous repartons pour 2024 plus motivés que jamais pour vous faire passer des moments agréables lors de nos manifestations. Venez échanger, rire et discuter, en bref, se retrouver tout simplement !!!

Nous sommes toujours preneurs de bénévoles pour étoffer notre équipe, même de façon ponctuelle.

Rejoignez-nous !!!

Le Bureau du CDF





ACCA de Leynhac



L'association s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 28 août 2023, pour donner suite

à la démission de l'ancien président M. Christian Felgines que l'on peut remercier pour le travail accompli durant ces années passées à la tête de l'ACCA.

À la suite de cette assemblée, les anciens membres du bureau ainsi que les nouveaux élus se sont réunis pour élire le nouveau bureau de l'association.

J'ai donc été élu président de l'ACCA, Laurent Balmisse reste co-président, Michel Montin reste trésorier et Olivier Cros reste secrétaire.

Élu Président de l'ACCA, je tiens donc à me présenter. Je suis donc Bruno FAU, originaire et résident sur la commune de BOISSET, je suis technicien de maintenance dans le domaine de l'énergie et pratique la chasse sur la commune de Leynhac depuis 6 ans.

Ma priorité absolue est la sécurisation de la pratique de la chasse en battue. Non seulement pour les chasseurs eux-mêmes, mais pour tous les usagers de la nature Leynhacoise, que ce soient les résidents de la commune ou les amateurs de votre magnifique territoire.

La chasse est bien évidemment pour nous un loisir, mais nous avons une mission d'intérêt général prioritaire : la protection des cultures agricoles. En effet, le contrôle de la population, notamment du sanglier, est une tâche difficile et doit être menée conjointement entre les agriculteurs et les membres de l'ACCA. Le but étant de maintenir une population raisonnable de sangliers.

En termes d'effectif, l'association reste stable avec à ce jour 42 adhérents.

L'ACCA va organiser trois manifestations sous forme de repas de chasse pour cette saison. Une manifestation en cours d'organisation pour le samedi 2 décembre, et deux autres devraient suivre pour la fin de saison de chasse et la traditionnelle manifestation proche du 15 août.

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024



M. FAU Bruno





LEYNHAC MOTO QUAD

Pour nous rejoindre:
Le président: Romain LABORIE
Président Adjoint : Patrice Nau
Trésorière : Nathalie Rieu
Trésorière Adjointe: Marine
Amblard
Secrétaire : Stéphane Magne

Le Leynhac Moto QUAD est une association à but non lucratif qui regroupe les passionnés et simples amateurs de sports mécaniques tous terrains ou les personnes qui désirent participer à des événements de plein air autour du quad ou de la moto. Vous êtes les bienvenus . N'hésitez pas à nous contacter .

Nos activités sur l'année 2023 ont été limitées à quelques randonnées entre membres de l'association.

Pour 2024, nous prévoyons d'en organiser d'autres, ouvertes à toutes et à tous , ceci sur le secteur de la châtaigneraie et au-delà .

L'association « Éphémère » : un Café Associatif qui a marqué 2023 à Leynhac

Au cœur de notre charmant village de Leynhac, une initiative unique a pris vie cette année, apportant convivialité et échanges enrichissants à notre communauté. L'Éphémère, un café associatif novateur, a ouvert ses portes le 21 janvier 2023 pour le plus grand bonheur des habitants.

L'Éphémère a su captiver l'intérêt de notre village grâce à une équipe de bénévoles dévoués. L'inauguration, un moment mémorable, a eu lieu le 24 février 2023, en présence du maire et de la conseillère départementale. Leur soutien chaleureux et leurs félicitations ont souligné l'importance de cette initiative pour dynamiser le tissu social de Leynhac.

Chaque vendredi après-midi, l'Éphémère vibrait au rythme des jeux de société intergénérationnels, créant des liens forts entre les habitants de tous âges. Des ateliers variés, du café littéraire à la composition florale, ont offert des moments d'apprentissage et de partage uniques.

Mais ce n'est pas tout ! Des soirées animées ont illuminé nos semaines avec des événements musicaux inoubliables. La soirée du 15 avril a réuni un foodtruck délicieux et a servi pas moins de 80 repas, tandis que la soirée festive du 27 mai a accueilli une centaine de convives pour une expérience culinaire et musicale exaltante.



L'Éphémère a également réservé des surprises exceptionnelles. En février, le sénateur nous a honorés de sa visite, exprimant chaleureusement ses félicitations pour cette initiative inspirante. De plus, lors de l'inauguration, un musicien américain a enflammé la scène de son talent, créant une atmosphère magique pour ce moment spécial.



Avec la fin de ce chapitre en juin 2023, l'Éphémère laisse derrière elle un héritage précieux. En seulement quelques mois, ce café associatif a su créer des liens solides, enrichir nos vies et laisser des souvenirs indélébiles dans nos cœurs.

Bien que sa présence soit éphémère, l'impact de cette initiative reste palpable. L'Éphémère restera à jamais gravé dans l'histoire de notre village, rappelant à chacun l'importance de la communauté et de la convivialité.

PROPRIÉTAIRES ET AMIS
DU FORT MÉDIÉVAL DE LEYNHAC



L'Association

Belle année 2024 !

*Chacun à ses objectifs et nous souhaitons qu'ils se réalisent pour vous tous .
2023 a été pour notre association une année riche avec l'obtention de deux labels importants*

- * Le Label de la Fondation du Patrimoine pour une partie emblématique du fort*
- * Le Label du Conservatoire des Forts Villageois d'Auvergne attribué à l'association*

*Notre objectif 2024 est surtout de consolider le travail effectué en 2023 .
D'autre part nous constatons une forte augmentation des demandes spontanées d'adhésion et le bureau a décidé de privilégier les demandes locales et de la communauté de communes.*

Déjà 62 membres fin octobre 2023.

Que 2024 soit pour vous tous une belle année !



SUD CANTAL FOOT



N OUVÉAU DIRECTEUR SPORTIF À SUD CANTAL FOOT

Depuis début août, Pierre-Jean Pagis a pris en main la préparation des seniors sur le stade M. Fontanel de St Constant.

Sous la chaleur, c'est un groupe très jeune et impliqué qui a su répondre aux attentes du coach et faire un bon début de saison.

Le groupe U18 est encadré par Titi Lacoste et Christophe Alteyrac.

L'école de foot gérée par Luc Lacipière bien entouré par une équipe d'éducateurs très investie auprès de ces jeunes qui n'ont d'yeux que pour les stars de l'Equipe de France.

Pour cette saison, au niveau des U 10-11 et U 12-13, un nombre plus important de licenciés nous permet d'aligner deux équipes dans chaque catégorie.

Bienvenue à David Gomez nouvel arbitre et éducateur du club qui rejoint Cédric et Emmerich dans ce rôle.

Pour ce qui est des animations, après le succès l'été dernier du MEKECUP d'Alex et son équipe et la belle soirée très ambiance du 13 Juillet, nous vous proposons notre SOIRÉE CHOUCROUTE le SAMEDI 25 NOVEMBRE à Maurs ainsi que plusieurs concours de belote et un quine.

- Vendredi 3 novembre à St Santin de Maurs (15)
- Vendredi 5 Janvier St Etienne de Maurs.
- Dimanche 7 Janvier St Etienne de Maurs (Quine)
- Vendredi 26 Avril St Santin de Maurs (12)



Pour cette saison le bureau est ainsi composé :

Président : Alain Gramond
Vices-présidents : Etienne Paron, Emilien Castan,
Florian Pozoul, Guillaume Mournetas
Secrétaires : Léa Merle, Laurent Broussal
Trésoriers : Alain Coutarel
Germain Vigier.

Contact: 590195@laurafoot.org

Les tarifs municipaux 2024

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau : Location compteur ordinaire : 65,00 €
Location compteur intermédiaire : 20,00 €/an
Consommation de 0 à 100 m³ : 1,50 / m³
Plus de 100 m³ : 1,00 € / m³
Assainissement : 1,10 € / m³

Forfait dépose compteur principal 260€ - compteur divisionnaire 100€
Paiement : facturation annuelle en fin d'année civile

Le conseil municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui-même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

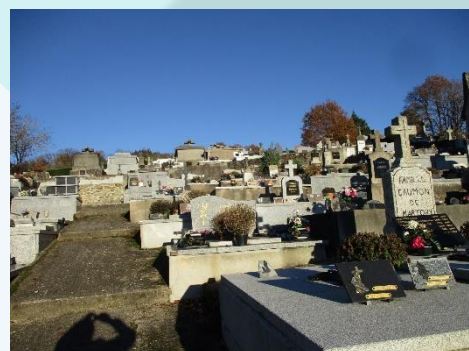
TARIFS CONCESSION/COLOMBARIUM

La surface minimale d'une concession est de 3,60m² (1,20m x 3m).

Le tarif d'une concession consiste en une location pour 50 ans selon les modalités suivantes :

Terrain : Contribuable : 50 € / m²
Non contribuable : 500 € / m²

Columbarium : Contribuable : 350 €
Non contribuable : 1 000 €



La salle des fêtes

La location de la salle Jean CIPIERE s'effectue sous forme de **forfait** (Location-eau-électricité-gaz-ménage-chauffage).

A la réservation, un versement d'une caution de 500€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage sur une base de 2 heures sera effectué par un agent communal. Le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 20 € de l'heure. Il est demandé au locataire de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location.

Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5€).

La sono est réservée uniquement aux associations communales.

Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

Mise à disposition dans le cadre de repas professionnels pour l'Auberge de Leynhac.

Les tarifs

	Avec chauffage	Sans chauffage
Particulier contribuable	135 €	110 €
Particulier non-contribuable	190 €	165 €
Associations communales	60 €	40 €
Associations hors commune	60 €	40 €

LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE (CAUTION 250€)

Table rectangulaire : 6.00 €

Banc : 1.50 €

Chaise : 0,25 €

L'espace Sport Détente Loisirs

Le terrain Multi-Sports

La location du terrain multisports est facturée 2€ par heure.



Le mini-golf

La partie est facturée 2€ par personne. En cas de perte ou de dégradation de la balle ou du club, 2€ seront facturés.

La caution est la carte d'identité.



Location de l'Espace Sports Détente Loisirs pour la journée

La location de l'Espace SDL hors mini-golf et terrain multisports est indiqué par le tableau ci-dessous. Cette location ouvre droit à l'eau, l'électricité et inclus une heure de ménage.

De plus, les W.C et le club-house seront ouverts.

A la réservation, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.



Un forfait de 10€ supplémentaire sera demandé pour utiliser le terrain multisports ou le mini-golf (avec 5 balles et 5 clubs).

Un forfait de 20€ supplémentaire sera demandé pour avoir accès à toutes les activités.

Dans le cadre d'une location double (salle « Jean Cipièrre » et halle du terrain multisports), une caution double sera demandée

Associations communales.....40 €

Contribuables.....55 €

Particulier, association ou professionnel hors commune.....85 €

Pour tout renseignement et réservation, s'adresser
à l'Auberge au 07.86.96.31.50



Vie pratique : état civil 2023



Naissances :

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de ...

GARCIA Louise le 04 mars

VERDIER-ANTUNES Mia le 09 août

Mariages

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à ...

KRÜCKEMEIER Markus et VIEYRES Gabrielle le 07 octobre

Décès :

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de ...

CROS Augustin le 24 janvier

CONTENSOU Jean-Marie le 06 août

ROQUES Yvette le 07 septembre

SAUVAGNAC Léone le 24 septembre

BOYOT Louis le 20 novembre

Nouveaux habitants :

La municipalité souhaite la bienvenue à ...

M. Alayrangues Stéphane et Mme Milon Pascaline

M. et Mme Santraine Cédric et Gaëlle

M. et Mme Bourlard Serge et Micheline

M. Bringer Daniel

Mme Brisoux Cathy

Mme Garcia Véronique

Mme Maurat Cécile

Mlle Nau Mélia

M. Antunes Fidalgo et Mme Verdier Anaïs

M. Chevalier Delphin et Mme Claebots Morgane

Mme ROQUES Magali a démissionné du conseil municipal le 23 mars 2023

Les agents communaux



VALADOU Daniel



*Entré dans la collectivité le 01/06/1989
Adjoint technique principal (titulaire)*

Ses missions : entretien des bâtiments communaux, du cimetière, de la voirie communale, du réseau d'adduction d'eau potable, de la station d'épuration, des espaces verts. Dans le cadre de l'interconnexion des réseaux d'adduction d'eau potable il intervient sur la commune de Saint-Antoine. En charge de la collecte des déchets verts au niveau du bourg (2 fois par mois), il s'occupe de la mise en place des décorations de Noël, et peut assister les entreprises qui interviennent sur la commune. Il est responsable de la maintenance des équipements et des véhicules communaux. Ses interventions peuvent être multiples et variées en fonction des besoins.

*Entré dans la collectivité le
07/11/2023*

Adjoint technique (stagiaire)

Nouvel agent en remplacement de M. Rémi Denis. Il partage les tâches de Daniel et intervient pour des missions d'entretien domestique au niveau des espaces locatifs communaux.

VERGNE Frédéric



*Entrée dans la collectivité le 01/04/1998
Rédacteur principal (titulaire)*

Secrétaire de mairie, gérante de l'agence postale communale, régisseur de recette du multisports et minigolf. Présente 5 jours par semaine à la mairie et à l'agence postale, accueil public tous les jours de 9h00 à 12h00. Ses missions sont majoritairement administratives : secrétariat général, état-civil, élections, urbanisme, gestion du fichier des abonnés du réseau AEP et ASST communal, contrôle du fichier de la redevance OM, mise en œuvre du budget et de la comptabilité communale. Ses tâches sont multiples et variées en fonction des besoins administratifs de la collectivité.

Missionnée depuis 1990 pour les recensements de la population, elle connaît bien le territoire communal et ses administrés.



PASSERINI Carole

Suite à la fermeture de l'école Mme SUC Odette en poste depuis 1998 est partie à la retraite au 31/08/2023.

Mme CHARBONNEL Noëlle en poste depuis 2007 a été licenciée au 12/09/2023.

M. DENIS Rémi agent technique en poste depuis 2014 a démissionné au 30/07/2023.

La commune remercie chaleureusement tous ces agents pour leur implication au sein de la collectivité pendant toutes ces années et leur souhaite réussite dans leurs projets futurs.

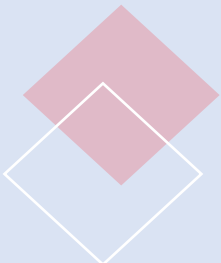
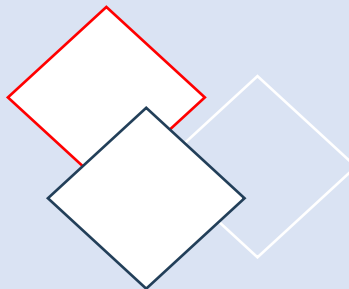
Les commémorations 2023



La cérémonie des vœux 2023 a eu lieu le 22 janvier à 11h à la mairie. La municipalité a été heureuse de partager un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois. Pour l'année 2024, la cérémonie vœux du Maire est prévue le 21 janvier.



La commune tient à remercier les habitants de leur présence aux cérémonies du 18 mars et du 11 novembre 2023.



ZOOM SUR NOS PRODUCTEURS ET ENTREPRENEURS LOCAUX



Ferme du Bos
Produits laitiers - Charcuterie
Leynhac (15)



La Ferme du Bos est située au lieu-dit Le Bos, à mi-chemin entre Leynhac et Maurs. Vous pouvez y trouver les bons produits de la ferme tels que divers fromages : Fourme du Bos, Lou Parou et Lou Carretou, des yaourts fermiers, de la faisselle, du fromage blanc, de la crème et de la tome fraîche, ainsi que de la charcuterie telle que divers pâtés, saucissons, saucisses sèches et jambon de pays. Elodie, Coralie et Arnaud seront contents de vous accueillir au magasin à la ferme de 9h à 16 h du lundi au vendredi, ou vous pouvez aussi trouver leurs produits sur le marché de Maurs, face à l'église.

Rendez-vous également sur la page facebook de La Ferme du Bos; ou contacter Coralie pour plus d'informations au 06 70 77 25 18.



Lococo France
(Jane Smith) Maquilleuse professionnelle avec plus de 20 ans d'expérience. Contactez-moi pour un devis pour égayer votre événement.

lococofrance@gmail.com
www.lococofrance.com

Tél : 06 30 06 64 84



Mike Smith - Studio Le Fort est disponible pour photographier des événements, des mariages ou des portraits en studio ou à l'extérieur. Contactez mike@studiolefort.com pour discuter d'idées et obtenir un devis.

Studio Le Fort (Mike Smith)
mike@studiolefort.com
www.studiolefort.com
Tél : 06 30 06 56 99 (SMS)

SEB RENO TRAVO Jeune entreprise créée en mai 2022, dirigée par M. EPPE Sébastien 31 ans formé au sein des Compagnons du Devoir dans les années 2008-2010. Services de pose en menuiserie, parquet, plancher, cuisine, salle de bains ainsi que la conception, restauration et fabrication de terrasses, chalet et bien d'autres choses selon vos envies... Partenaire de la Fondation du patrimoine.

Contact : 06 82 32 22 51





Les délices des p'tites abeilles

Isabelle et Sylvain GIACOTTI – Paysans bio

Les délices des p'tites abeilles est une petite ferme de montagne, familiale, en agriculture biologique (apiculture, châtaignes, plantes aromatiques et petits fruits), basée à Leynhac dans le Cantal. Nous nous décrivons comme paysans bio.

<http://lesdelicesdesptitesabeilles.fr/>

sylvain@lesdelicesdesptitesabeilles.fr

Tél : 04 71 43 81 52



VENTES D'ŒUFS ET POULES PONDEUSES DE REFORME



CANTOURNET Séverine

La vente

15600 Leynhac

06 50 08 26 34

GRATACAP RENOVATION 5 Laborie 15600 LEYNHAC

Créée il y a 19 ans par M. GRATACAP Julien.
Je vous accompagne pour tous travaux de rénovation générale d'habitation : reprise de charpente, petite maçonnerie, électricité (reprise ancien réseau, remise aux normes de tableaux électriques), plomberie, sanitaire, pose de sol, terrasse bois, carrelage, faïence, entretien d'extérieurs...
Devis gratuits et conseils personnalisés, vous pouvez me contacter au **06 07 43 88 99**.



**Maçonnerie Générale – Béton Armé
Maçonnerie Traditionnelle en Pierre
Taille de Pierre**

BALDY FRÈRES S.A.R.L.

"Lacoste" – 15600 LEYNHAC
Tél. : 04 71 63 09 07

Entreprise BALDY Frères

Nous sommes la 3^{ème} génération de maçons.

Nos activités principales, pour du neuf ou pour de la rénovation, sont :

- La maçonnerie traditionnelle en pierre
- La taille de pierre, principalement le granite
- La maçonnerie générale.

Pour nous contacter : tél. 04 71 63 09 07



Depuis cet été la ferme de Ginalhac au Bru c'est lancée dans la transformation d'une partie de son lait en yaourts.

Si une grande partie de la production est dédiée pour la grande distribution et pour les collectivités, nous faisons aussi de la vente directe à la ferme.

Vous pouvez nous joindre au 0689201716.

Nos yaourts sont faits avec du lait entier pasteurisé, des ferments et des arômes naturels.

5 goûts disponible :

Nature, citron, vanille, fraise, framboise



Isabelle GIACOTTI
Energéticienne

"Ouvrir la porte des possibles"
Méthode Annie Lascor

Bon pour une séance
de ré-harmonisation énergétique
à mon cabinet

Valable 1 an à partir du _____

Sur rendez-vous

2 Lestrade 15600 LEYNHAC

isabellegiacotti@yahoo.fr

06 95 72 43 10

isa-belle-energie.fr

MURATET JEAN-PIERRE

Travaux agricoles sciage à façon, travaux forestiers

Exploitation forestière

Bois de chauffage, sciage planches et charpentes,

coupe et bûcheronnage chez les particuliers



Tél : 06 32 37 25 93





Vente de jus de pommes, cidre, vinaigre de cidre, farine de blé, farine de châtaignes, pommes (à la saison), volailles sur commande (mai, juin, septembre à décembre).
Tout est en agriculture biologique.

Accueil à la ferme : gîtes et chambres d'hôtes.

Site internet : www.ferme-de-martory.com



Contact :
Gaec Caumon de Martory
Sylvain et Aurélie Caumon
7 martory
15600 LEYNHAC
04 71 43 61 86
06 88 58 17 13
06 07 49 31 39



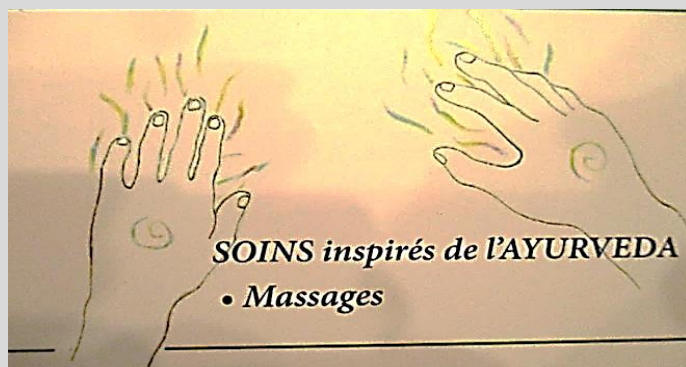
Nous avons créé la **SARL FABAC Maçonnerie & Rénovation** courant mai 2023.

FABAC fut une évidence pour un des associés par l'alliance de FABRE pour Frédéric et BAC pour Aurélie.

Nous avons choisi au dernier moment d'avoir notre siège sur Mours pour diverses raisons autant personnelles que professionnels.

Nous tenons à remercier la mairie pour la parution sur le bulletin municipal et présentons nos vœux pour 2024 à l'ensemble de la commune et à tous les habitants.

SARL FABAC
Maçonnerie & Rénovation
4 rue des MARAIS
15600 MAURS
06.32.47.02.20 sarl.fabac15@gmail.com
www.sarl-fabac-maconnerie-renovation.fr



SOINS inspirés de l'AYURVEDA
• Massages

Contact CARASCO Mercedes au 06 50 52 37 69



Fort Robert est un nouveau gîte situé au sein de la forteresse de Leynhac. Rénovée en 2022. Il dispose de 4 chambres climatisées, avec deux salles de bain pour une capacité d'accueil de 8 personnes. Il est équipé d'un grand salon salle à manger avec cheminée, une salle voutée doté d'un billard. Dans l'ancienne écurie aménagée se trouve un jacuzzi. Enfin, depuis sa terrasse avec vue panoramique vous pourrez vous détendre au bord de la nouvelle piscine. Merci de nous contacter pour plus d'information sur notre site <https://www.fort-robert.fr>



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Maur

3 Place du 11 novembre
15600 MAURS
msp.maur@chataigneraie15.fr
04.71.46.87.17

FRANCE SERVICES, un service public de proximité

L'Espace France Services vous accompagne dans vos démarches dans les domaines suivants :

- FAMILLE / CITOYENNETÉ : CAF en ligne, impôts ...
- SANTÉ : compte Ameli (CPAM)
- RETRAITE
- EMPLOI : recherche d'emploi, espace personnel Pôle emploi
- TRANSPORTS: carte grise, permis de conduire
- DROITS
- LOGEMENT

Vous pourrez bénéficier d'un libre-accès à des postes informatiques, connectés à internet et être accompagné dans l'utilisation des équipements informatiques (ordinateur, scanner, système visio, imprimante...)

HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au vendredi:
- 8h30-12h30 en accès libre
- 13h30-17h00 sur rendez-vous



Agence nationale
des titres sécurisés



**Groupama
Leynhac**

Bonjour à toutes et à tous,
voici une année déjà écoulée où votre caisse locale a peut-être été un peu moins visible, mais pas de craintes, nous sommes toujours là pour vous. Nous ne manquons pas d'idées, mais nous nous adaptons au budget qu'il nous reste, après déductions des actions de prévention, et des sinistres de nos sociétaires.

Pour cette année, pas de manifestations, pas de sensibilisations, mais un soutien financier au comité des fêtes (qui est sociétaire), pour les aider à rebondir. Et oui, nous sommes aussi présents pour faire vivre notre commune.

Lors de notre assemblée générale 2023, nous avons pu partager un repas aussi original que délicieux, préparé par Morgane Vidalenc, avec des produits uniquement locaux, autour duquel nous étions quand même une trentaine à nous régaler.

En 2024, nous vous donnons rendez-vous le 2 avril à Leynhac afin de passer un moment convivial. Nous vous rappelons que des actions de prévention sont toujours d'actualité pour les sociétaires et qu'un défibrillateur portatif est toujours disponible pour les associations de Leynhac lors des manifestations.

Pour information, le nombre de caisses locales aura presque été divisé par deux en 2024 dans le Cantal, du fait de regroupements ; mais votre conseil d'administration mettra toujours tout en œuvre, afin de rester le plus longtemps possible « Groupama Leynhac ».

A très bientôt, promis.

Toute l'équipe de votre caisse locale Groupama



Depuis le 17 juin 2023, la « boîte à livres » est à votre disposition au vestiaire de l'Espace Sport Détente (côté terrasse)

Prenez, Lisez, déposez

Pour tous renseignements :
tél : 06 31 59 64 18



Le Maire Laurent
PICAROUGNE, ses adjoints
et les conseillers municipaux
vous souhaitent une bonne
et heureuse année

2024

La mairie

Adresse : 1 rue de la châtaigneraie 15600 Leynhac

Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Téléphone : 04 71 49 04 92 / 04 71 46 96 52

Secrétaire : Mme PASSERINI Carole

E-mail : leynhac.mairie@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.leynhac.fr/>

Boite mail communication :

leynhac.communication@gmail.com

M. le Maire Laurent PICAROUGNE : Permanence les
mardis de 10h à 12h.

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Agence postale : du lundi au vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 04 71 49 01 00

Bibliothèque : du lundi au vendredi de 9h à 12h